



| | |
|--|--|
| Identification du poste | Orthophoniste |
| Situation du lieu d'exercice | Aube (10) |
| | 10700 ARCIS SUR AUBE |
| | 77 rue Saint Rémy |
| Type d'installation | Exercice libéral au sein d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire agréée par l'ARS |
| Conditions d'exercice | Locataire de votre cabinet, vous exercez au sein d'un établissement neuf de 1069 m ² , facile d'accès, regroupant 19 cabinets médicaux indépendants et ergonomiques desservis par des parties communes. |
| | Le montant de la location est de 10€ du m ² , charges comprises (cabinet d'une surface de 25 m ² environ). |
| | La Maison de Santé est composée de 2 ailes distinctes séparées par l'entrée principale, son accueil et d'une salle de soins. L'aile droite est dédiée aux activités de Masseurs-Kinésithérapeutes et de Chirurgiens-dentistes avec des cabinets adaptés à ces activités. L'aile gauche, quant à elle, regroupe les activités de Médecins Généralistes, d'Infirmières libérales, de Podologue, de Sage-femme et d'Ostéopathe. |
| | Sont actuellement occupés, 4 cabinets d'infirmières libérales, 1 cabinet d'ostéopathe, 1 cabinet de pédicure podologue, 2 médecins généralistes, 1 masseur-kinésithérapeute, 1 psychomotricien. |
| Aides relatives à l'exercice en zone prioritaire | Lieu d'exercice situé en Zone intermédiaire, il n'est pas prévu d'aides à l'installation mais la possibilité de prétendre à des exonérations fiscales du fait du classement en Zone de Revitalisation Rurale. |
| Caractéristiques du territoire d'exercice | La MSP est implantée à la sortie d'un bourg avec commerces, services et diverses associations sportives et culturelles faisant partie de la Communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt totalisant en 2017 une population de 11 522 habitants (population municipale INSEE), connaissant un accroissement du fait de l'implantation du 5 ^{ème} Régiment de Dragons dans le camp militaire de Mailly le Camp. |

Statut juridique

Bail commercial avec la Communauté de communes pour la location d'un cabinet

Autres précisions

Aux portes des grandes agglomérations champenoises : 30 min de Troyes, 40 min de Châlons en Champagne, 1h00 de Reims et à 2h30 de Paris

Sortie directe Autoroute A26

Contacts

Madame Solange GAUDY

Présidente de la Communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt

Tél : 03.25.37.69.42 Mail : contact@ccamr.fr

Site internet : <https://www.arcismaillyramerupt.fr>

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Tél : 03.25.47.70.00 Mail : mpp.ccamr@gmail.com

